

# RAPPORT DE GESTION 2009

79<sup>ÈME</sup> ÉDITION



*La FHV c'est*

*7'216*

*collaborateurs*

# Sommaire

Message du Président *4*

Comité exécutif de la FHV *7*

Faits et gestes de l'année 2009 *8-11*

Graphiques *12-15*

Listes des commissions de la FHV *16-17*

Bilan au 31 décembre 2009 *18-19*

Compte de produits au 31 décembre 2009 *20-21*

Compte de charges au 31 décembre 2009 *22-23*

Rapport de l'organe de révision OFISA *24*

La FHV, ses compétences et ses valeurs *25*

Etablissements membres de la FHV *26-27*

# Le message du Président

Après une année 2008 marquée, entre autres, par la défense du statut privé reconnu d'intérêt public, 2009 a permis aux membres de notre Fédération de se concentrer sur les affaires courantes du domaine hospitalier vaudois.

Mais attention, quand je parle d'affaires courantes, je ne sous-entends pas « routine », car dans le domaine qui est le nôtre, les affaires courantes ont toujours un caractère inhabituel et souvent novateur. Preuve en est les nombreux dossiers - que vous trouverez dans les pages suivantes - sur lesquels le Comité exécutif et le secrétariat général se sont penchés durant l'année écoulée.

S'il en est un sur lequel j'aimerais dire quelques mots dans cet éditorial, c'est la question fondamentale du maintien - voire de l'augmentation - de l'attractivité de nos établissements vis-à-vis des collaborateurs. Dans un contexte de pénurie de personnel, notamment soignant, cette attractivité doit encore être renforcée afin de séduire et d'inciter les candidats potentiels à rejoindre nos rangs et de faire en sorte qu'ils s'y sentent bien.

Afin de marquer notre attachement au dialogue et à la qualité des prestations sociales que nous offrons à notre personnel, nous avons signé une convention collective de travail qui a sensiblement amélioré les conditions de travail de nos salariés. Cependant, nous constatons que le nouveau système DecFo-SysRem mis en place par l'Etat offre, pour certaines catégories d'employés, des conditions beaucoup plus favorables que les nôtres. Dans ce contexte de difficulté à trouver du personnel qualifié, c'est un handicap important que nous ne pouvons pas accepter. Le Comité exécutif de la FHV est totalement conscient de cette situation et a déjà entrepris des réflexions et des discussions avec le Chef du Département afin de trouver des solutions permettant d'atténuer ces différences et ainsi conserver toutes nos capacités d'attractivité et donc notre efficacité. Car il est primordial, pour maintenir une offre de soins de haute qualité à l'ensemble des habitants de ce canton, que nos établissements régionaux puissent compter durablement sur des collaborateurs fidèles, motivés et parfaitement formés.

Tout cela m'amène à constater qu'en ce début d'année, nous avons appris avec satisfaction le résultat final du bouclage des comptes 2009 de l'Etat de Vaud, qui est particulièrement favorable. Si nous nous en réjouissons, nous notons également ce paradoxe qui veut qu'au même moment nos hôpitaux ont

dû accepter un certain nombre de mécanismes financiers visant à participer à leur propre financement, tout cela afin de soulager le budget 2010 du canton !

Vous le savez, je suis d'avis que l'équilibre des comptes est une vertu essentielle dans la gestion d'une entreprise, qu'elle soit privée ou publique. Je pense aussi qu'il est grand temps, maintenant, pour ce canton, de prévoir un programme d'investissement et de renouvellement des équipements en général et des équipements hospitaliers, en particulier. Comme le réseau routier vaudois, nos hôpitaux doivent pouvoir bénéficier d'une remise à niveau indispensable pour pouvoir affronter les changements annoncés en 2012.

Pour conclure, je peux vous assurer que notre FHV se porte bien, malgré ses 80 printemps, anniversaire que nous aurons l'occasion de fêter le 30 août prochain. Certes, des adaptations seront nécessaires pour faire face à l'évolution des mentalités et des comportements managériaux. Nous devons, en particulier, créer les conditions nécessaires à la cohabitation d'hôpitaux aux statuts juridiques différents. J'encourage donc notre Fédération à s'ouvrir aux hôpitaux intercantonaux autonomes de droit public qui manifesteront leur souhait d'intégrer la FHV. Ne les considérons pas comme des faux-frères, mais bien comme des demi-frères faisant partie de notre famille. Ils partagent, j'en suis parfaitement convaincu, les mêmes valeurs qui sont celles d'offrir à la population une très grande qualité d'accueil et de soins, une gestion saine, un dynamisme enthousiaste et une volonté de trouver ensemble des solutions pour le bien de nos patients, de nos membres, des citoyens et du canton.

Comme chaque année, je profite de l'occasion qui m'est donnée de remercier le Comité exécutif pour son travail et pour la qualité de ses débats. Un grand merci également à notre secrétaire général et à toute son équipe pour le total engagement dont ils font preuve jour après jour.

*Claude Recordon, Président*





*5'295  
accouchements*



59'764

*cas d'hospitalisation*

# Comité exécutif

Présidé par Monsieur Claude Recordon, le Comité exécutif, constitué de 9 membres dont 3 avec voix consultatives, s'est réuni à 11 reprises durant l'année 2009.

## PRÉSIDENTE



**Claude Recordon**  
*Syndic d'Orbe*

## VICE-PRÉSIDENTE



**Pierre Badoux**  
*Notaire, Le Sentier*

## MEMBRES



**Pierre Rochat**  
*Président de la Fondation  
des hôpitaux de la Riviera*



**André Perret**  
*Président des Établissements  
hospitaliers du Nord  
vaudois (eHnv)*



**Pierre Loison**  
*Directeur général de  
l'Hôpital du Chablais (HDC)*



**Daniel Walch**  
*Directeur général du  
Groupement Hospitalier de  
l'Ouest Lémanique (GHOL)*

## MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE



**François Jacot-Descombes**  
*Président de la Conférence  
des directeurs généraux de  
la FHV et Directeur général  
de l'Ensemble hospitalier  
de la Côte (EHC)*



**Dr Bertrand Vuilleumier**  
*Président de la Conférence  
des directeurs médicaux de  
la FHV et Directeur médical  
des Établissements hospitaliers  
du Nord vaudois (eHnv)*

## SECRÉTAIRE AVEC VOIX CONSULTATIVE



**Robert P. Meier**  
*Secrétaire général de la FHV*

# Faits et gestes 2009

L'activité de la FHV, c'est d'abord de nombreuses séances de travail... En 2009, ce sont plus de 200 réunions diverses auxquelles les collaborateurs du secrétariat général ont participé activement.

- l'Assemblée générale de la FHV qui s'est réunie une fois
- le Comité exécutif 11 fois
- la Conférence des directeurs généraux 11 fois
- la Conférence des directeurs médicaux 10 fois
- la Conférence des directeurs des soins 9 fois
- le Groupe technique « financement » 9 fois
- la Commission Ressources humaines 11 fois
- la Commission Contrôle de gestion 5 fois
- la Commission « C » 5 fois
- le Comité du Groupe Label CTR 7 fois
- la Plateforme SVM-FHV 2 fois
- la Commission paritaire professionnelle de la CCT 10 fois
- la Chambre vaudoise de la santé 5 fois, dont une fois avec les Parlementaires fédéraux
- le CoPil du projet Sécurité des patients 6 fois
- le Bureau CVHo (Commission de négociation) 6 fois
- le Bureau des Contrats de prestations (CP) 5 fois
- la Commission paritaire des médecins assistants 2 fois
- la Commission financière d'hébergement 11 fois
- la Commission cantonale de politique sanitaire 2 fois
- la Centrale d'encaissement (CEESV) 9 fois
- le CoPil Qualité du codage 4 fois
- le Conseil d'H+ 8 fois
- le Conseil de santé 8 fois
- le CoPil et Project Board du projet DOPHIN 11 fois
- le Comité et les CoPil de la FHVinformatique 10 fois
- la CADES 4 fois
- la CPfhv 1 fois
- la HECVSanté, 2 fois
- le Conseil et les Commissions de la FISP (Caisse de pension) 20 fois...

En outre, les organes de la FHV ont rencontré une dizaine de fois le Chef du Département dont 2 fois lors des traditionnelles rencontres DSAS-FHV (printemps et automne).

Cette liste ne tient pas compte des rencontres ponctuelles et irrégulières ou des séances plus ou moins formelles qui se déroulent durant l'année : Commissions et Conférences actives H+, réunions LAMal, SwissDRG, TarMed, Datawarehouse...



## ÉTAT DES RÉFLEXIONS STRATÉGIQUES EN 2009

C'est un Comité exécutif fraîchement renouvelé avec les arrivées de MM. André Perret et Pierre Rochat, respectivement Président des eHnv et Président de l'hôpital Riviera, qui s'est retrouvé pour **une journée au vert le 18 février 2010**. Cette journée de réflexion a permis de définir une dizaine de thèmes de réflexion, d'ordre stratégique pour certains, d'ordre organisationnel et opérationnel pour d'autres. Parmi ceux-ci, quelques sujets ont fait l'objet d'une attention toute particulière.

Il en est ainsi de l'idée de doter la FHV d'un outil de suivi et de compréhension des enjeux liés aux changements légaux. Le Comité exécutif a validé la création d'une **cellule de veille stratégique** chargée d'observer, de comprendre et, si possible, d'anticiper les évolutions envisageables en lien avec la révision de la LAMal (Loi fédérale sur l'assurance maladie).

Un second thème concernant **l'intégration des investissements dans les futurs tarifs** (SwissDRG, en particulier) a été retenu et a fait l'objet d'une mission confiée au GT Financement. La FHV a ainsi décidé de mieux comprendre les mécanismes d'intégration des amortissements, des investissements et des coûts de la maintenance dans les tarifs négociés avec les assureurs et l'Etat, dans l'idée de mettre en place, si possible, son propre modèle. Cela s'est traduit par l'engagement d'un consultant externe, M. Adrian Griffiths, qui s'est rendu dans la plupart des établissements pour faire un point de situation sur cette problématique.

Par ailleurs, le Comité exécutif a considéré que **l'attractivité des hôpitaux de la FHV**, dans une situation de pénurie de personnel, était également un thème primordial à traiter. En vue de créer des conditions favorables pour attirer et conserver les collaborateurs les plus rares dans nos institutions, une étude comparative a été lancée entre le système DECFO-SYSREM mis en place au CHUV et les conditions liées à la CCT du domaine sanitaire parapublic. Les résultats de cette analyse seront communiqués dans le courant de l'année 2010.

Une feuille de route a ainsi été définie pour les trois thèmes précités permettant un suivi régulier du développement de ces réflexions stratégiques durant toute cette année 2009.

Autre sujet d'importance, **l'avenir de notre association** en relation avec l'arrivée prochaine de deux hôpitaux autonomes de droit public (Hôpital Intercantonal de la Broye et futur hôpital Riviera-Chablais). La question du rôle de la FHV, de ses valeurs et de son indépendance, à travers la défense du statut privé en particulier, se pose. Le Comité exécutif a décidé qu'une prise de position serait faite dans le courant 2010.

C'est aussi au tout début de l'année, quelques semaines après son entrée en service, que le Comité exécutif de la FHV a fait la connaissance du nouveau Chef du Service de la santé publique du Canton de Vaud, M. Jean-Christophe Masson. Ce dernier a annoncé vouloir se positionner rapidement sur quelques importants dossiers, parmi lesquels celui de la pénurie de personnel, de la couverture des besoins de la population et des questions budgétaires. Du côté du **secrétariat général**, c'est toujours la stabilité et l'efficacité qui priment. L'équipe composée de Robert P. Meier, secrétaire général, Patricia Albisetti, secrétaire générale adjointe, Blaise Meyer, économiste, Marianne Pahud et Ariane Bernichon, assistantes, est présente sur tous les fronts grâce à sa polyvalence et sa complémentarité. Pour cela, elle sait qu'elle peut s'appuyer sur une logistique impeccable organisée autour de Stéphane d'Andréa et de Béatrice Favre (réception) ainsi que de Nadia Di Santo (comptabilité). Le secrétariat général de la FHV héberge également Myriam Fonjallaz, secrétaire de la Commission paritaire de la CCT du secteur sanitaire parapublic vaudois.





3'138  
soignants

## QUELQUES THÈMES IMPORTANT DE L'ANNÉE 2009

- Plus encore que les années précédentes, les **négociations budgétaires** s'annonçaient ardues. Très rapidement, l'État prévenait qu'il lui sera impossible d'honorer la plupart des demandes des hôpitaux. M. Maillard annonçait d'emblée que les discussions au sein du Conseil d'État ne permettraient pas d'indexer les salaires, ni les charges pour 2010. Tout au plus, les augmentations statutaires (annuités) seraient financées. Le Chef du Département notait également que les résultats financiers de l'exercice 2008 pour les hôpitaux de la FHV présentaient un bénéfice consolidé de quelques millions de francs. Dans ces conditions, pour répondre partiellement aux demandes des établissements, il proposait que les hôpitaux qui le souhaitaient versent au SSP une « contribution de solidarité », soit un versement volontaire ponctuel pour 2010. Cette contribution volontaire devait permettre d'augmenter l'enveloppe de l'hôpital qui obtenait en échange de ce versement ponctuel un financement équivalent, mais pérenne. Cette proposition a dû être étudiée sous différents aspects et a fait l'objet de nombreux débats au sein des organes de la FHV avant d'être acceptée.
- Fait exceptionnel, les **négociations avec les assureurs** étaient terminées au début du mois de novembre déjà. Alors que les assureurs annonçaient un gel des tarifs en 2010, l'augmentation moyenne proposée s'est située à env. 1,8 %. Compte tenu du contexte, la FHV a accepté les tarifs proposés, jugés satisfaisants.
- Sans annoncer une véritable intention de planifier ce secteur, le Chef du Département a indiqué vouloir exercer un contrôle plus fort sur l'**ambulatoire hospitalier** en particulier. La révision de la LAMal acceptée par les Chambres fédérales prévoit de prolonger la « clause du besoin » pour 2010 et 2011, en la limitant aux spécialistes, mais en l'étendant à l'ambulatoire hospitalier. Aussitôt, le Département de M. Maillard a entamé des réflexions sur la modification de l'arrêté cantonal « clause du besoin » à la nouvelle donne fédérale. Pour la FHV, les choses étaient claires : Si l'État décide des missions, ce sont les hôpitaux qui doivent décider du renouvellement des postes de médecins. Il s'agira donc d'être attentifs aux modifications qu'entend introduire le SSP dans l'arrêté cantonal « clause du besoin ». Le Chef du Département a proposé une large concertation sur cette question.
- Depuis l'interpellation de Mme Lise Peters, Députée au Grand Conseil, qui posait des questions sur la capacité économique de la **centrale d'achats des hôpitaux de la FHV** (CADES) par rapport à celle des hôpitaux universitaires (CAIB), plusieurs séries de comparaisons ont été effectuées. Courant 2009, le Service de la santé publique a fait les recommandations suivantes au Chef du Département :
  - maintenir les deux centrales d'achats, dont la CADES ;
  - renforcer la CADES au niveau du volume d'achats et de la dotation ;
  - augmenter le volume d'achats de la CADES par une obligation de souscrire à une centrale d'achats pour tous les établissements sanitaires du canton, y compris les EMS ;
  - initier une collaboration entre CADES et CAIB sur la question spécifique du secteur de l'ingénierie biomédicale ;
  - changer le mode de financement de la CADES pour ce qui concerne les hôpitaux par l'abandon progressif du financement par marge de courtage au profit d'un financement direct par les établissements.Le SSP a souhaité que la FHV joue un rôle moteur dans cette évolution du rôle de la CADES. La Conférence des directeurs généraux a préavisé favorablement cette mutation des rapports des hôpitaux avec la CADES. Courant 2009, la

plupart des institutions de la FHV sont engagées dans l'externalisation de la fonction achat auprès de la CADES. Le SSP a émis l'idée d'une composante hospitalière forte gérée en tant que telle au sein de la CADES. Un nouveau groupe technique au sein de la FHV chargé de suivre les questions d'achats en relation avec la CADES est prévu.

- Concernant le futur hôpital Riviera-Chablais, le Conseil d'Etat et le Grand Conseil vaudois ont adopté le projet de convention intercantonale qui arrête définitivement le statut autonome de droit public du futur hôpital. Dans la foulée, le Conseil d'établissement a été nommé avec M. Marc Diserens en tant que Président. Pour la FHV, les enjeux se situent dorénavant sur la question de l'autonomie de gestion de cet établissement.
- Du côté de l'hôpital intercantonal de la Broye (HIB), les organes de l'établissement ont approuvé le projet de statut autonome de droit public, qui correspond dans les grandes lignes à ce qu'ils souhaitent. La FHV a pris acte de ce choix.
- Le **Projet Sécurité des patients**, projet emblématique de la FHV, a nécessité un engagement significatif de la part des établissements, notamment par la mise à disposition de nombreuses ressources. Les principales actions entreprises au cours de 2009 ont porté sur :
  - la mise en place d'une formation spécifique pour les répondants sécurité des patients grâce à un accord passé avec l'UNIL et les HUG ;
  - le lancement d'une enquête « climat sécurité des patients » au sein des hôpitaux de la FHV ;
  - la préparation d'un processus sur les éléments médicamenteux, en collaboration avec des hôpitaux belges (Trigger Tools), puis le lancement à la fin de l'année du « projet médicaments » de la FHV ;
  - la mise en place d'un Conseil scientifique, qui a été nommé au cours de l'année 2009 ;
  - une proposition de Check-list chirurgicale, en collaboration avec le CHUV ;
  - une démarche de recherche de fonds auprès de fondations et de partenaires adéquats.
- La FHV a entériné la création officielle de la **Chambre vaudoise de la santé** le 20 mai 2009. Elle a également validé la domiciliation du secrétariat de cette nouvelle entité au Centre patronal. Les partenaires à la CVS sont l'OMSV, l'AVDEMS, la FEDEREMS, la SVM, Vaud Clinique et la FHV.
- La **Convention collective de travail du secteur sanitaire parapublic** a fait l'objet de nombreuses séances paritaires dans le cadre de la CPP. La FHV a édicté une recommandation pour l'introduction de l'heure en moins au 1<sup>er</sup> juillet 2009. En fonction des moyens octroyés aux hôpitaux par le DSAS, elle laisse toutefois la possibilité

d'anticiper l'entrée en vigueur. Il est cependant prévu qu'en cas de résultat bénéficiaire à fin 2009, une correction rétroactive soit effectuée en 2010.

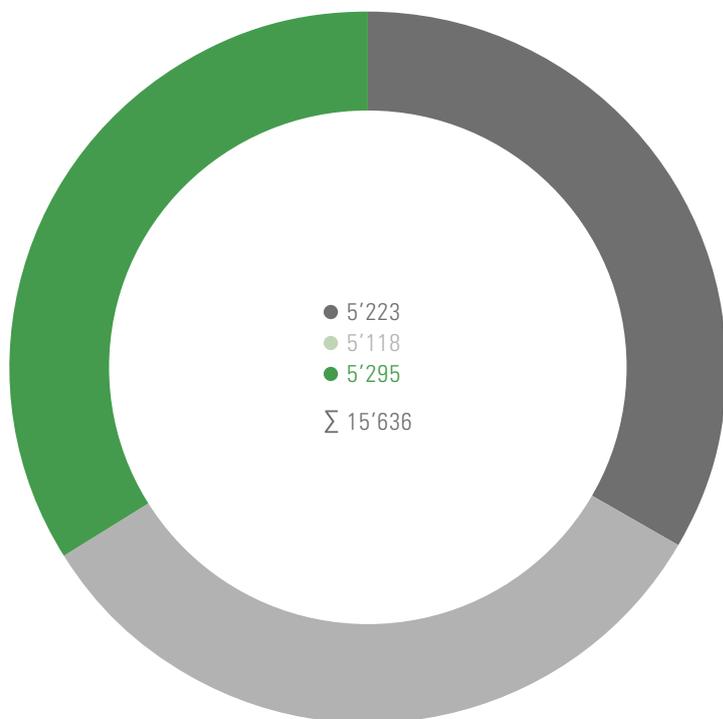
- L'introduction de la **nouvelle Loi cantonale sur la formation professionnelle (LVFPr)** va nécessiter la création d'un fonds de formation. Il sera constitué à partir d'une ponction de 0,1 % de la masse salariale de l'ensemble des entreprises vaudoises. La FHV a estimé qu'un renforcement de l'ORTRA serait nécessaire puisqu'elle sera amenée à jouer un rôle central à ce niveau. Elle a également mis sur pied une commission FHV ORTRA composée de représentants de la Commission RH et de la Conférence des directeurs des soins pour suivre cette problématique. Par ailleurs, la FHV a demandé aux autorités cantonales une harmonisation des dispositions financières en matière d'aide à la formation entre les institutions des secteurs santé.
- Une nouvelle directive concernant la **nomination des médecins chefs** au sein des hôpitaux a fait l'objet de négociation avec le DSAS. La réciprocité avec le CHUV a été admise par le Chef du Département et la directive a été validée en fin d'année.
- La fin de l'année a été marquée par les premières discussions concernant le **projet de modification de la LPFES** en lien avec les dispositions de la LAMaI. Le Chef du Département a indiqué qu'en principe les hôpitaux reconnus privés d'intérêt public figureraient sur la liste cantonale. Il a également annoncé que quelques cliniques pourraient obtenir la reconnaissance d'intérêt public, pour certaines missions. La FHV a demandé au Département à être associée aux réflexions et aux travaux d'adaptation de cette LPFES, en insistant sur les principes auxquels elle est attachée, notamment sa volonté d'avoir une large autonomie de gestion.
- Pour conclure, après avoir fêté ses 100 ans d'existence en 2003, **la FHV fêtera en 2010 ses 80 ans** ! En effet, l'association informelle des infirmeries vaudoises date de 1903, mais la création effective du GHRV date du 12 février 1930. Pour marquer ce jubilé, la FHV a décidé d'organiser un événement dans le courant de l'année 2010.



*La FHV fêtera ses 80 ans le 30 août 2010.*

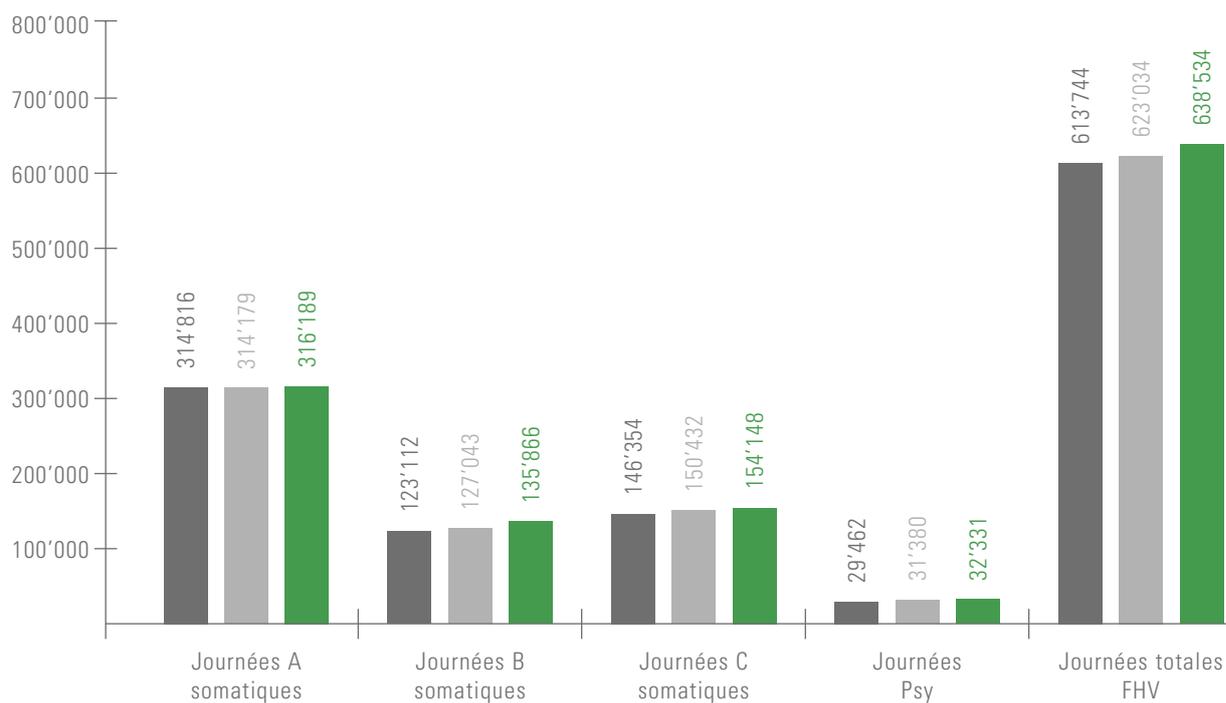
### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACCOUCHEMENTS DANS LES HÔPITAUX DE LA FHV (2007 À 2009)

● 2007 ● 2008 ● 2009



### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JOURNÉES D'HOSPITALISATION DE LA FHV (2007 À 2009)

● 2007 ● 2008 ● 2009



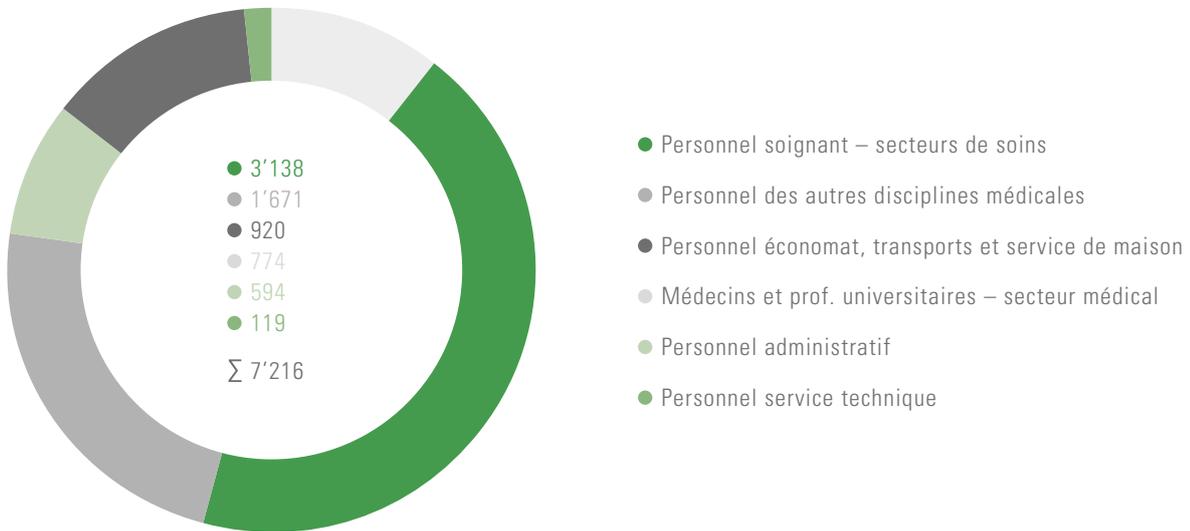


*452'055*  
*journées d'hospitalisation*  
*somatiques*



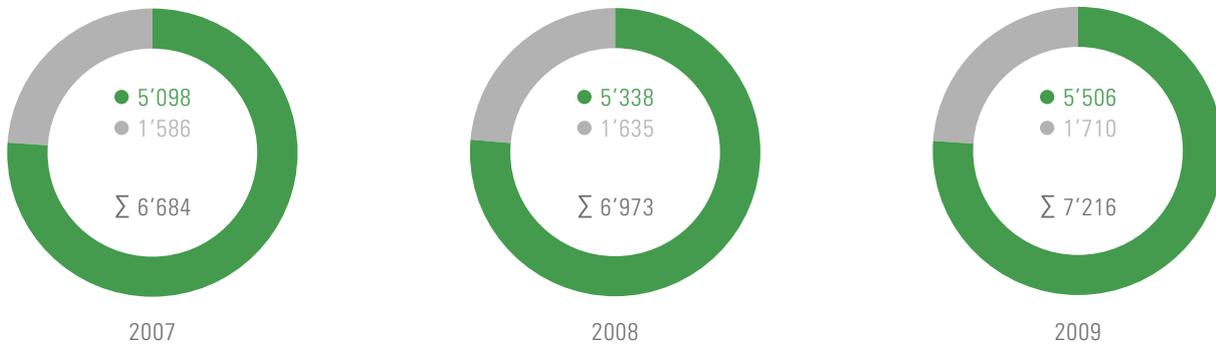
774  
*médecins*

## ÉFFECTIF 2009



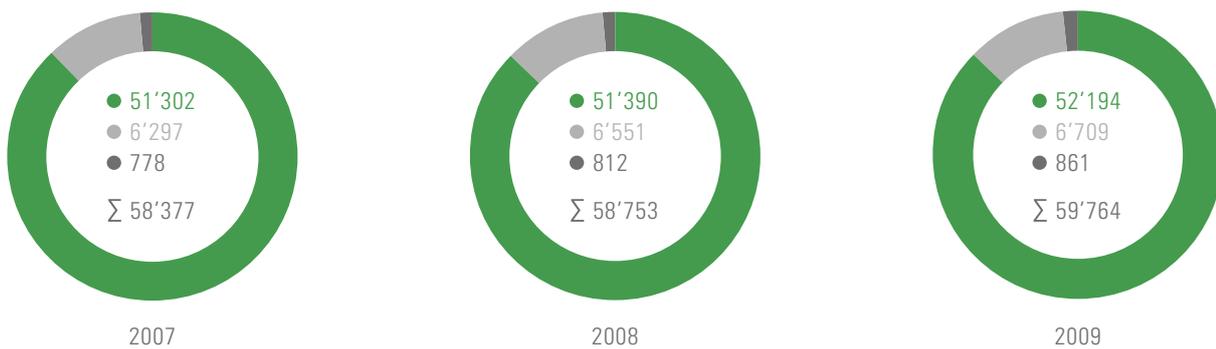
## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE COLLABORATEURS FHV HOMMES/FEMMES (2007 À 2009)

● Femmes ● Hommes



## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SÉJOURS HOSPITALIERS FHV EN CAS (2007 À 2009)

● Cas A somatiques ● Cas B somatiques ● Cas Psy



# Liste 2009 des commissions FHV

## CONFÉRENCE DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX

### Président : **F. Jacot-Descombes (EHC)**

A. Allmendinger (eHnv), M. Baeuchle (Hôpital de Lavaux), J.-F. Brunet (Riviera), M. Cuennet (HIB), M. Jequier (Hôpital du Pays d'Enhaut), P. Loison (HDC), D. Mayer (Fondation de Nant), M. Pétermann (Fondation Rive-Neuve), G. Simon, (Institution de Lavigny), A.-M. Vitti (CSSC), D. Walch (GHOL).

*Coordination FHV & secrétariat : R. P. Meier & M. Pahud.*

S'est réunie 11 fois durant l'année 2009.



## CONFÉRENCE DES DIRECTEURS MÉDICAUX

### Président : **B. Vuilleumier (eHnv)**

M. Carrel (GHOL), B. Fasnacht (HDC), T. Giger (Fondation de Nant), R. Maendly (HIB), H. Probst (EHC), B. de Roguin (eHnv), P. Saegesser (Riviera).

*Coordination FHV & secrétariat : R. P. Meier & A. Bernichon.*

S'est réunie 10 fois durant l'année 2009.



## GROUPE TECHNIQUE FINANCEMENT

### Présidente : **V. Devenoge (eHnv)**

E. Koliqi (Riviera), T. Ruchet (Fondation de Nant), Ch. Wille (EHC), J. Favez (HDC), J. Despland (GHOL), C. Losey (HIB).

*Coordination FHV & secrétariat : P. Albisetti & A. Bernichon.*

S'est réuni 9 fois durant l'année 2009.



## CONFÉRENCE DES DIRECTEURS DES SOINS

### Président : **J.-L. Tuma (GHOL)**

S. Bigler, (Fondation Rive-Neuve), J.-F. Cardis (eHnv), M. Desmedt (EHC), P. Horner (Riviera), F. Irigaray (Hôpital du Pays-d'Enhaut), R. Panchaud, (Fondation de Nant), D. Pittet (HIB), P. Rouge (HDC), M. Salazar (Institution de Lavigny), L. Taboada (CSSC), C. Zraggen (Hôpital de Lavaux).

*Coordination FHV & secrétariat : R. P. Meier & A. Bernichon.*

S'est réunie 9 fois durant l'année 2009.



## COMMISSION RH

### Président : **D. Drainville (Riviera)**

G. Brandt (EHC), G. Deléchat (HIB), D. Favre (eHnv), F. Prisco (GHOL), T. Ruchet (Fondation de Nant), M. Samson (HDC), N. Velo (Institution de Lavigny).

*Coordination FHV & secrétariat : M. Pahud & A. Bernichon.*

S'est réunie 11 fois durant l'année 2009.



## COMMISSION CONTRÔLE DE GESTION

### Président : C. Wille (EHC)

P. Albisetti (FHV), P. Badoux (HDC), A. Baudois (HIB), A. Berger (Institution de Lavigny), V. Buffet (eHnv), F. Champion (Lavaux), J. Despland (GHOL), E. Koliqi (Riviera), M. Schlaubitz (Fondation de Nant), E. Simon (CSSC).

Coordination FHV & secrétariat : B. Meyer.

S'est réunie 7 fois durant l'année 2009.



## COMMISSION C

### Présidente : C. Perrenoud (eHnv)

P. Badoux (HDC Miremont), P. Beetschen (Institution de Lavigny), F. Champion (Hôpital de Lavaux), P. Declercq (Lavigny), J. Despland (GHOL), M. Jequier (Hôpital du Pays-d'Enhaut), T. Ruchet (Fondation de Nant), F. Reynaud (HIB, EMS Les Cerisiers), P. Villiger (CSSC).

Coordination FHV & secrétariat : B. Meyer.

S'est réunie 5 fois durant l'année 2009.



## SÉCURITÉ DES PATIENTS

### Copil

### Président : R. P. Meier

P. Cohen (FHVi), B. Fasnacht (HDC), F. Jacot-Descombes (EHC), E. Rivier (Riviera), N. Schaad (PIC), A. Staines (FHV), S. Stauffer (eHnv), J.-L. Tuma (GHOL).

Chef de projet : A. Staines.

S'est réuni 5 fois durant l'année 2009.



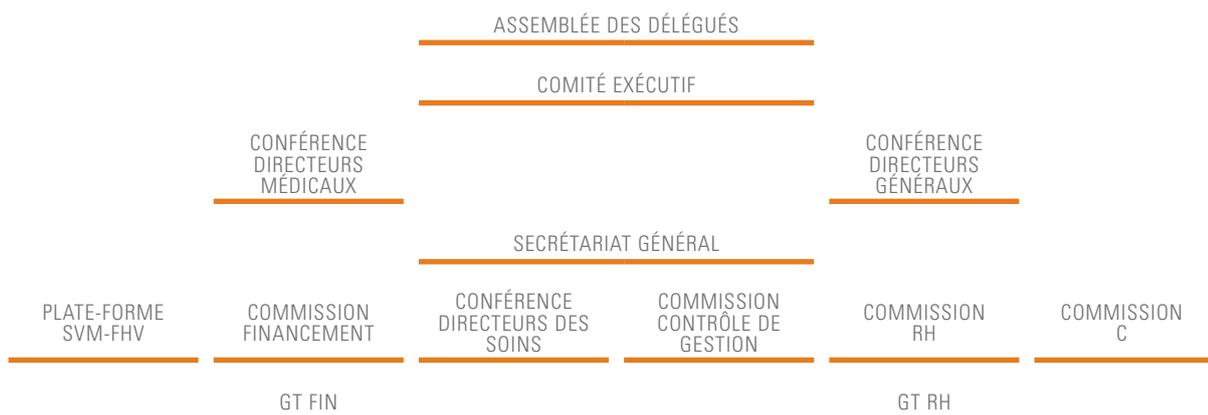
## Equipe de projet

P. Albisetti (FHV), T. Azzola (Institution de Lavigny), C. Farah (EHC), A. Genton (Fondation de Nant), C. Kalil (HDC), P. Mayor (Institution de Lavigny), C. Petiot (eHnv), A. Pouly (GHOL), A. Staines (FHV), M. Stammbach (Riviera), L. Taboada (CSSC), A. Lauener (HIB), C. Zraggen (Lavaux).

Secrétariat : A. Bernichon.

S'est réunie 9 fois durant l'année 2009.

## ORGANISATION



# Bilan au 31 décembre 2009

ACTIF	31.12.2009	31.12.2008
<b>DISPONIBLE</b>	<b>499'782.30</b>	<b>359'653.72</b>
Caisse	954.95	625.42
BCV 714.45.95	398'307.55	258'576.10
BCV 5070.42.52	100'519.80	100'452.20
<b>RÉALISABLE À COURT TERME</b>	<b>239'957.00</b>	<b>94'430.43</b>
Débiteurs	56'371.40	27'973.65
c/c débiteurs charges sociales	36'783.00	9'248.40
AFC, impôt anticipé à récupérer	6'576.80	5'451.93
Actifs transitoires	140'223.80	51'754.45
Inventaires stock et classeurs	2.00	2.00
<b>RÉALISABLE À MOYEN TERME</b>	<b>41'038.19</b>	<b>240'107.60</b>
UBS SA 409288.40B CHF	39'751.27	39'978.28
UBS SA 409288.70H CHF	16.76	-338.39
UBS SA 409288.41E EUR	190.23	189.24
UBS SA 409288.01X CHF	-20.47	-56.45
UBS SA 409288.71G EUR	0.00	74.92
UBS SA 409288.02D	1'100.40	200'260.00
<b>MOBILISÉ</b>	<b>474'192.81</b>	<b>383'674.00</b>
Titres	574'188.81	330'022.00
Action LBG + CADES	2.00	14'151.00
Provision pour diff. de cours	-100'000.00	0.00
Mobilier	1.00	1.00
Installations & aménagement	1.00	39'500.00
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1'254'970.30</b>	<b>1'077'865.75</b>

PASSIF	31.12.2009	31.12.2008
<b>EXIGIBLE À COURT TERME</b>	<b>192'036.00</b>	<b>326'570.64</b>
Passifs transitoires	165'092.15	56'386.20
Fournisseurs	16'891.40	136'176.53
c/c créanciers charges sociales	10'052.45	13'591.15
c/c TVA	0.00	1'042.15
Avances frais de projets	0.00	119'374.61
<b>FONDS AFFECTÉS</b>	<b>474'729.01</b>	<b>255'354.40</b>
Fonds projet fusion FHV/FHVI	0.00	50'000.00
Fonds plate-forme SVM-FHV	0.00	42'064.71
Fonds 80 <sup>ème</sup> FHV	100'000.00	0.00
Fonds projet divers	374'729.01	160'594.39
Fonds soutien présidence H+	0.00	2'695.30
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>588'205.29</b>	<b>495'940.71</b>
Capital	360'910.01	455'480.78
Réserve FHV	135'030.70	135'030.70
Bénéfice (Déficit) de l'exercice	92'264.58	-94'570.77
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1'254'970.30</b>	<b>1'077'865.75</b>



# Produits 2009

LIBELLÉS	COMPTES 2008	BUDGET 2009	COMPTES 2009	DIFFÉRENCES Budget/comptes
<b>COTISATIONS</b>				
Cotisations membres FHV	1'357'637.00	1'386'419.00	1'386'419.00	0.00
<b>Total cotisations</b>	<b>1'357'637.00</b>	<b>1'386'419.00</b>	<b>1'386'419.00</b>	<b>0.00</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Intérêts créanciers	1'714.08	1'000.00	539.14	-460.86
Revenus des parts sociales	800.00	1'000.00	850.00	-150.00
<b>Total produits financiers</b>	<b>2'514.08</b>	<b>2'000.00</b>	<b>1'389.14</b>	<b>-610.86</b>
<b>AUTRES PRODUITS</b>				
Ventes imprimés	0.00	1'000.00	0.00	-1'000.00
Ventes publications	0.00	1'000.00	0.00	-1'000.00
Produits divers	14'215.00	5'000.00	1'887.10	-3'112.90
<b>Total autres produits</b>	<b>14'215.00</b>	<b>7'000.00</b>	<b>1'887.10</b>	<b>-5'112.90</b>
<b>PRODUITS ACCESSOIRES</b>				
Participation contrôleur de gestion et divers	157'965.55	95'000.00	159'351.55	64'351.55
Location FISP	20'228.80	20'560.00	20'228.80	-331.20
Participation projet qualité	0.00	125'000.00	219'941.60	94'941.60
<b>Total produits accessoires</b>	<b>178'194.35</b>	<b>240'560.00</b>	<b>399'521.95</b>	<b>158'961.95</b>
<b>PRODUITS EXTRAORDINAIRES</b>				
Diss. partielle provision Fonds plate-forme SVM-FHV	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total produits extraordinaires</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>1'552'560.43</b>	<b>1'635'979.00</b>	<b>1'789'217.19</b>	<b>153'238.19</b>
<b>TOTAL DES CHARGES EXPLOITATION</b>	<b>1'552'527.11</b>	<b>1'623'468.40</b>	<b>1'642'688.67</b>	<b>19'220.27</b>
<b>BENEFICE EXPLOITATION</b>	<b>33.32</b>	<b>12'510.60</b>	<b>146'528.52</b>	<b>134'017.92</b>

LIBELLÉS	COMPTES 2008	BUDGET 2009	COMPTES 2009	DIFFÉRENCES Budget/comptes
<b>PRODUITS HORS EXPLOITATION</b>				
Gains réalisés sur titres	0.00	0.00	47'307.31	47'307.31
Revenus des titres et placements	11'946.07	1'000.00	2'504.21	1'504.21
Diss. provision pour différences de cours	70'000.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total produits hors exploitation</b>	<b>81'946.07</b>	<b>1'000.00</b>	<b>49'811.52</b>	<b>48'811.52</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS HORS EXPLOITATION</b>	<b>81'946.07</b>	<b>1'000.00</b>	<b>49'811.52</b>	<b>48'811.52</b>
<b>TOTAL DES CHARGES HORS EXPLOITATION</b>	<b>176'550.16</b>	<b>3'700.00</b>	<b>104'075.46</b>	<b>100'375.46</b>
<b>(DEFICIT) HORS EXPLOITATION</b>	<b>-94'604.09</b>	<b>-2'700.00</b>	<b>-54'263.94</b>	<b>-51'563.94</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1'634'506.50</b>	<b>1'636'979.00</b>	<b>1'839'028.71</b>	<b>202'049.71</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1'729'077.27</b>	<b>1'627'168.40</b>	<b>1'746'764.13</b>	<b>119'595.73</b>
<b>(DEFICIT) BENEFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>-94'570.77</b>	<b>9'810.60</b>	<b>92'264.58</b>	<b>82'453.98</b>



5'506  
femmes

# Charges 2009

LIBELLÉS	COMPTES 2008	BUDGET 2009	COMPTES 2009	DIFFÉRENCES Budget/comptes
<b>SALAIRES</b>				
Salaires	901'460.90	823'164.00	876'376.30	53'212.30
<b>Total salaires</b>	<b>901'460.90</b>	<b>823'164.00</b>	<b>876'376.30</b>	<b>53'212.30</b>
<b>CHARGES SOCIALES</b>				
AVS/AI/APG - AC - AF	72'423.50		75'087.30	75'087.30
Prévoyance professionnelle	72'500.00		72'207.85	72'207.85
Assurance accidents LAA	6'514.60		5'381.70	5'381.70
APG - maladie	10'742.70		6'705.40	6'705.40
Charges sociales (budget des charges sociales)		180'000.00		-180'000.00
<b>Total charges sociales</b>	<b>162'180.80</b>	<b>180'000.00</b>	<b>159'382.25</b>	<b>-20'617.75</b>
<b>AUTRES CHARGES DU PERSONNEL</b>				
Collaboration AVDEMS	20'000.00	15'000.00	15'000.00	0.00
CCT Santé	0.00	15'000.00	0.00	-15'000.00
Frais divers personnel	8'550.85	8'000.00	10'689.10	2'689.10
Frais nettoyage des locaux	14'344.15	15'000.00	14'047.00	-953.00
Frais divers contrôleur de gestion	0.00	0.00	0.00	0.00
Frais projet qualité	0.00	25'000.00	46'997.91	21'997.91
<b>Total autres charges du personnel</b>	<b>42'895.00</b>	<b>78'000.00</b>	<b>86'734.01</b>	<b>8'734.01</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Loyers	71'299.80	73'004.40	73'004.40	0.00
Chauffage/électricité	4'030.45	5'500.00	2'189.65	-3'310.35
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>75'330.25</b>	<b>78'504.40</b>	<b>75'194.05</b>	<b>-3'310.35</b>
<b>ENTRETIEN ET REPAR. EQUIPEMENTS</b>				
Maintenance matériel informatique	37'660.00	40'000.00	37'660.00	-2'340.00
Frais site internet	0.00	10'000.00	0.00	-10'000.00
Installation et aménagements	24.00	5'000.00	13.65	-4'986.35
Réparation matériel	159.25	2'000.00	159.25	-1'840.75
<b>Total entretien et répar. équipements</b>	<b>37'843.25</b>	<b>57'000.00</b>	<b>37'832.90</b>	<b>-19'167.10</b>
<b>CHARGES DES INVESTISSEMENTS</b>				
Amort. aménagement et locaux	13'000.00	20'000.00	39'499.00	19'499.00
Amort. Titres non cotés en bourse	0.00	0.00	14'149.00	14'149.00
<b>Total charges des investissements</b>	<b>13'000.00</b>	<b>20'000.00</b>	<b>53'648.00</b>	<b>33'648.00</b>
<b>CHARGES DES INTERETS</b>				
Frais bancaires	261.37	300.00	251.87	-48.13
<b>Total charges des intérêts</b>	<b>261.37</b>	<b>300.00</b>	<b>251.87</b>	<b>-48.13</b>

LIBELLÉS	COMPTES 2008	BUDGET 2009	COMPTES 2009	DIFFÉRENCES Budget/comptes
<b>FRAIS DE BUREAU ET D'ADMINISTRATION</b>				
Matériel de bureau d'usage courant	5'698.60	7'000.00	3'539.40	-3'460.60
Taxes, ccp, téléphones	7'216.75	10'000.00	8'867.55	-1'132.45
Taxes PTT	5'662.60	6'500.00	4'376.05	-2'123.95
Frais photocopieurs	9'815.92	10'000.00	7'738.27	-2'261.73
Documentation professionnelle	5'575.91	8'000.00	5'033.70	-2'966.30
Marketing (News, plaquettes ...)	65'056.90	40'000.00	53'892.50	13'892.50
Frais 80 <sup>ème</sup>	0.00	0.00	100'000.00	100'000.00
Recherche personnel	0.00	4'000.00	0.00	-4'000.00
Frais de formation	5'481.93	20'000.00	8'568.62	-11'431.38
Indemnités déplacements	12'674.30	14'000.00	10'646.50	-3'353.50
Frais divers et de représentation	4'131.25	5'000.00	2'968.40	-2'031.60
Journées d'études et Congrès	5'592.60	8'000.00	5'338.25	-2'661.75
Matériel informatique	6'394.30	7'000.00	6'798.90	-201.10
Fiduciaire	5'864.20	6'000.00	6'418.00	418.00
Conseils, juristes, avocats	7'532.00	20'000.00	322.80	-19'677.20
Mandats divers	28'858.67	40'000.00	24'748.00	-15'252.00
Charges projets divers	4'075.95	20'000.00	0.00	-20'000.00
Cotisations, dons	13'125.21	16'700.00	14'308.15	-2'391.85
Charges projet plate-forme SVM-FHV	0.00	5'000.00	600.00	-4'400.00
Charges Statut et rémunérations médecins	28'618.10	0.00	0.00	0.00
Cotisations CEMCAV	20'000.00	3'000.00	3'000.00	0.00
Comité, Ass. générale	20'398.95	45'000.00	6'661.25	-38'338.75
GT divers, commissions internes FHV	51'342.80	80'000.00	69'338.95	-10'661.05
GT et sous-groupes CTR	2'373.65	5'000.00	8'038.35	3'038.35
Autres frais divers	1'987.90	2'500.00	152.00	-2'348.00
<b>Total frais de bureau et d'administration</b>	<b>317'478.49</b>	<b>382'700.00</b>	<b>351'355.64</b>	<b>-31'344.36</b>
<b>PRIMES ASSURANCE, TAXES, IMPOTS ET CHARGES EXP.</b>				
Primes d'assurances	2'077.05	3'800.00	1'913.65	-1'886.35
<b>Total primes assurances, taxes, impôts et charges exp.</b>	<b>2'077.06</b>	<b>3'800.00</b>	<b>1'913.65</b>	<b>-1'886.35</b>
<b>TOTAL DES CHARGES EXPLOITATION</b>	<b>1'552'527.11</b>	<b>1'623'468.40</b>	<b>1'642'688.67</b>	<b>19'220.27</b>
<b>AUTRES CHARGES DU PERSONNEL</b>				
Pertes sur ventes titres	171'928.22	0.00	436.68	436.68
Frais bancaires	4'621.94	3'700.00	3'638.78	-61.22
Provision pertes sur titres	0.00	0.00	100'000.00	100'000.00
<b>Total autres charges du personnel</b>	<b>176'550.16</b>	<b>3'700.00</b>	<b>104'075.46</b>	<b>100'375.46</b>
<b>TOTAL DES CHARGES HORS EXPLOITATION</b>	<b>176'550.16</b>	<b>3'700.00</b>	<b>104'075.46</b>	<b>100'375.46</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1'729'077.27</b>	<b>1'627'168.40</b>	<b>1'746'764.13</b>	<b>119'595.73</b>

A l'assemblée des délégués de la

**Fédération des Hôpitaux  
Vaudois - FHV**

**Prilly**

**2009**

Affaire traitée par  
Révision/SA/Ay  
3/2

Lausanne, le 7 mai 2010/gl

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation) de votre fédération pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009, que nous reproduisons en annexe, dont :

- le total du bilan s'élève à Fr. 1'254'970.30

et dont :

- le compte d'exploitation présente pour l'exercice 2009 un bénéfice de Fr. 92'264.58

porté en augmentation du compte capital qui s'élève au 31 décembre 2009 à Fr. 453'174.59.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité exécutif alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

L'organe de révision  
**O f i s a S.A.**

A. Cottier  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

G. Aeby  
Expert-réviseur agréé

**Annexes** : - Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation)

**LAUSANNE**

Ch. des Charmettes 7  
Case postale 7063  
CH - 1002 Lausanne  
Tél. 021 341 81 11  
Fax 021 311 13 51

**GENEVE**

Rue du XXXI Décembre 8  
Case postale 6227  
CH - 1211 Genève  
Tél. 022 311 24 66

**SION**

Av. de la Gare 16  
Case postale  
CH - 1951 Sion  
Tél. 027 323 78 18



CHAMBRE FIDUCIAIRE  
Membre

www.ofisa.ch ■ fidu@ofisa.ch

# La FHV, ses compétences et ses valeurs

En 2009, la FHV regroupe 12 institutions, dont deux établissements intercantonaux, sur l'ensemble du territoire vaudois : des hôpitaux de soins aigus, des centres de traitements et de réadaptation, un hôpital psychiatrique, des institutions spécialisées et des divisions d'hébergement médico-social.

La FHV représente plus de la moitié des journées d'hospitalisation du canton. Elle emploie plus de 7'200 collaborateurs.

Sa place centrale dans le système sanitaire vaudois lui confère la responsabilité de contribuer à la maîtrise des coûts de la santé tout en maintenant de hautes exigences de qualité. Pour cela, ses membres s'appuient sur un modèle de gestion performant caractérisé par

**un ancrage fort et une intégration naturelle dans le tissu régional ;  
une collaboration efficace avec les autres partenaires locaux ;  
des infrastructures efficaces et des équipements modernes et efficaces.**

Ils peuvent compter sur des compétences humaines motivées grâce à

**des conditions de travail attractives ;  
des possibilités de formation nombreuses ;  
l'autonomie de travail des médecins.**

Ils se réfèrent à des valeurs fondamentales communes, à savoir :

**la personne soignée au centre de leur attention ;  
la volonté d'être proche de la population ;  
la détermination d'être un maillon fort dans une chaîne de prestataires de soins complémentaires ;  
l'union et l'indépendance ;  
le respect strict des principes de bonne gouvernance et la gestion rigoureuse des fonds publics et privés.**

C'est conscients de ces forces que les hôpitaux régionaux privés reconnus d'intérêt public se sont engagés avec conviction dans leur deuxième siècle d'existence.

1'979  
lits



# Répartition géographique des établissements membres de la Fédération des hôpitaux vaudois



## HÔPITAUX DE SOINS SOMATIQUES AIGUS

(Ste Croix, Payerne, Yverdon, Pompaples, Le Sentier, Nyon, Morges, Vevey, Montreux, Château-d'Oex, Aigle, Monthey)

## HÔPITAL PSYCHIATRIQUE

(Corsier-sur-Vevey)

## ÉTABLISSEMENTS DE RÉADAPTATION

(Aubonne, Chamblon, Orbe, Estavayer, Gilly, Rolle, Cully, Blonay, Leysin)

## INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES

(Lavigny, Lausanne, Villeneuve)

**1) FONDATION DE NANT**

Secteur psychiatrique de l'Est vaudois

**2) HÔPITAL DU CHABLAIS (HDC)**

Hôpital d'Aigle  
Hôpital de Monthey  
Hôpital de Miremont

**3) CENTRE DE SOINS ET DE SANTÉ  
COMMUNAUTAIRE (CSSC)**

**4) ENSEMBLE HOSPITALIER DE LA CÔTE (EHC)**

Hôpital de Morges  
Hôpital d'Aubonne  
Hôpital de Gilly

**5) HÔPITAL DE LAVAUX**

**6) HÔPITAL RIVIERA**

Hôpital du Samaritain  
Hôpital de la Providence  
Hôpital de Mottex  
Hôpital de Montreux

**7) FONDATION RIVE-NEUVE**

**8) INSTITUTION DE LAVIGNY**

Site de Lavigny  
Site de Plein Soleil

**9) HÔPITAL INTERCANTONAL DE LA BROYE (HIB)**

Hôpital de Payerne  
CTR d'Estavayer-le-Lac

**10) HÔPITAL DU PAYS-D'ENHAUT**

**11) ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS DU NORD VAUDOIS (EHNV)**

Hôpital d'Yverdon-les-Bains  
Hôpital de Saint-Loup  
Hôpital de Chamblon  
Hôpital d'Orbe  
Hôpital de La Vallée

**12) GROUPEMENT HOSPITALIER DE L'OUEST LÉMANIQUE SA (GHOL)**

Hôpital de Nyon  
Hôpital de Rolle



12  
*établissements*



# Des hôpitaux au coeur des régions

## ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS DU NORD VAUDOIS (EHNV)

Hôpital d'Yverdon-les-Bains  
Entremonts 11  
1400 Yverdon-les-Bains  
Tél 024 424 44 44

Hôpital de Saint-Loup  
1318 Pompaples  
Tél 021 866 51 11

Hôpital de Chamblon  
1436 Chamblon  
Tél 024 447 11 11

Hôpital d'Orbe  
Avenue de Thienne 2  
1350 Orbe  
Tél 024 442 61 11

Hôpital de La Vallée  
Rue de l'Hôpital 3  
1347 Le Sentier  
Tél 021 845 18 18  
[www.ehmv.ch](http://www.ehmv.ch)

## FONDATION RIVE-NEUVE

Chemin du Clos-du-Moulin 20  
1844 Villeneuve  
Tél 021 967 16 16  
[www.riveneuve.ch](http://www.riveneuve.ch)

## FONDATION DE NANT

1804 Corsier-sur-Vevey  
Tél 021 925 27 27  
[www.nant.ch](http://www.nant.ch)

## HÔPITAL RIVIERA

Site du Samaritain  
Boulevard Paderewski 3  
1800 Vevey  
Tél 021 923 40 00

Site de la Providence  
Avenue de la Prairie 3  
1800 Vevey  
Tél 021 977 55 55

Site de Mottex  
Chemin de Mottex 25  
1807 Blonay  
Tél 021 943 94 11

Site de Montreux  
Avenue de Belmont 25  
1820 Montreux  
Tél 021 966 66 66  
[www.hopital-riviera.ch](http://www.hopital-riviera.ch)

## CENTRE DE SOINS ET DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Rue des Rosiers 29  
1450 Sainte-Croix  
Tél 024 455 11 11

Avenue des Alpes 18d  
Tél 024 455 16 01  
[www.cssc.ch](http://www.cssc.ch)

## HÔPITAL DU PAYS-D'ENHAUT

1660 Château-d'Oex  
Tél 026 923 43 43  
[www.hopital-pae.ch](http://www.hopital-pae.ch)

## GROUPEMENT HOSPITALIER DE L'OUEST LÉMANIQUE SA (GHOL)

Hôpital de zone de Nyon  
chemin Monastier 10  
1260 Nyon  
Tél 022 994 61 61

Hôpital de Rolle  
Route de l'Hôpital 26  
1180 Rolle  
Tél 021 822 11 11  
[www.ghol.ch](http://www.ghol.ch)

## ENSEMBLE HOSPITALIER DE LA CÔTE

Hôpital de Morges  
Chemin du Crêt 2  
1110 Morges  
Tél 021 804 22 11

Hôpital d'Aubonne  
Avenue Trévelin 67  
1170 Aubonne  
Tél 021 821 41 11

Hôpital de Gilly  
Les Esserts  
1182 Gilly  
Tél 021 822 47 00  
[www.ehc-vd.ch](http://www.ehc-vd.ch)

## HÔPITAL DE LAVAUX

Chemin des Colombaires 31  
1096 Cully  
Tél 021 799 01 11  
[www.hopitaldelavaux.ch](http://www.hopitaldelavaux.ch)

## HÔPITAL INTERCANTONAL DE LA BROYE

Avenue de la Colline 3  
1530 Payerne  
Tél 026 662 80 11

Rue de la Rochette  
1470 Estavayer-le-Lac  
Tél 026 664 71 11  
[www.hopital-broye.ch](http://www.hopital-broye.ch)

## INSTITUTION DE LAVIGNY

Route du Vignoble  
1175 Lavigny  
Tél 021 821 45 45

Site de Plein Soleil  
Chemin Isabelle-de-Montolieu 98  
1010 Lausanne  
Tél 021 651 28 28  
[www.ilavigny.ch](http://www.ilavigny.ch)

## HÔPITAL DU CHABLAIS

Ch. du Grand-Chêne  
1860 Aigle  
Tél 024 4 688 688

Route de Morgins  
1870 Monthey  
Tél 024 4 731 731

## HDC-Miremont

Avenue Rollier  
1854 Leysin  
Tél 024 493 29 29  
[www.hopitaldutchablais.ch](http://www.hopitaldutchablais.ch)



Fédération des hôpitaux vaudois

## FHV – FÉDÉRATION DES HÔPITAUX VAUDOIS

Bois de Cery  
1008 Prilly  
Tél 021 643 73 53  
Fax 021 643 73 54  
[www.fhv.ch](http://www.fhv.ch)



FHV – INFORMATIQUE

## FHV – INFORMATIQUE

Bois de Cery  
1008 Prilly  
Tél 021 642 77 00  
Fax 021 642 77 03  
[www.fhvi.ch](http://www.fhvi.ch)